



COMMUNIQUÉ DU 21 MAI 2019 **L'ARVIÈRE A DÉCROCHÉ SON LABEL !**

Cérémonie de labellisation le 21 mai à 10h30
à la salle des fêtes de Virieu le Petit – Commune d'Arvière en Valromey

Le département de l'Ain, déjà pilote en matière de labellisation, peut s'enorgueillir d'avoir décroché un quatrième trophée : celui de l'Arvière. Ce joyau du Bugey sud vient de se voir décerner le précieux sésame : le label « Site Rivières Sauvages » qui récompense sa naturalité et les efforts du département de l'Ain et de la communauté de communes du Bugey Sud pour la préserver. La cérémonie se déroulera le 21 mai 2019 à 10h en présence des élus et des acteurs du bassin versant.

UNE RIVIÈRE AUX MULTIPLES FACETTES

L'Arvière est la rivière de tête de bassin versant du Séran, un affluent du Rhône. Ce cours d'eau d'une longueur de 12,7 km a obtenu le niveau 1 selon la grille de critère « Rivières Sauvages ». L'Arvière fait partie du site ENS (Espace Naturel Sensible) Arvière et curiosités géologiques du Valromey. La source de l'Arvière est située au pied du sommet de l'Hergues (1426 m), sur la commune de Brenaz, à près de 1220 m d'altitude. La confluence de l'Arvière avec le Groin est localisée au cœur de la commune de Vieu à une altitude de 390 m.

La labellisation concerne également :

- le ruisseau de la Malageriaz, un torrent intermittent en tête de bassin versant,
- Le Groin jusqu'à sa confluence avec l'Arvière.

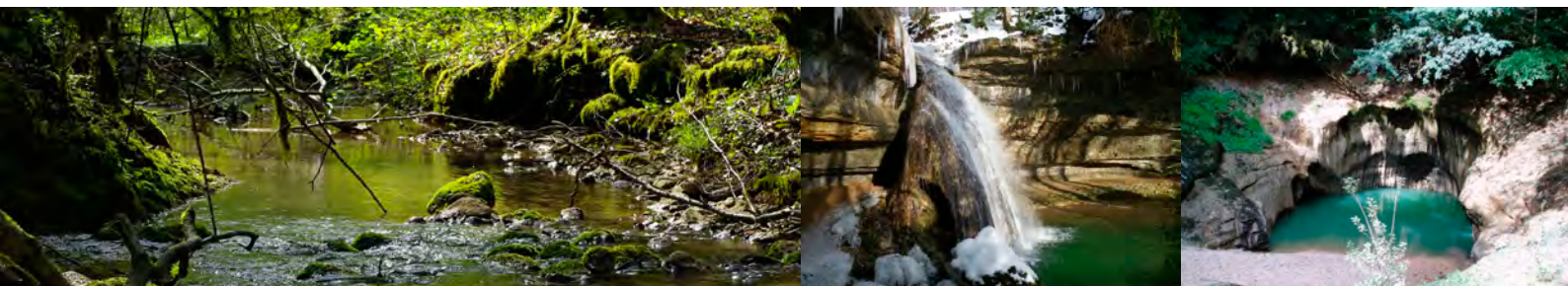
UNE NATURE PRÉSERVÉE ET FOISSONNANTE DE VIE

Le Bugey sud, au cœur du massif du Jura comporte des îlots de biodiversité foisonnante. L'Arvière et son bassin versant sont en effet particulièrement protégés. C'est la raison pour laquelle, on y trouve encore une faune abondante : des écrevisses à pattes blanches, des truites Fario, des chabots, des Loches franches, des amphibiens

tels les sonneurs à ventre jaune et de très belles et précieuses libellules des Cordelugastres bidentés. La flore est caractéristique des cours d'eau vive : diatomées, mousses. La ripisylve est adaptée au milieu calcaire, humide et sombre : hêtres, peupliers noirs, ail des ours et le sapin blanc sur le vallon d'Arvière.

INFORMATIONS PRATIQUES

Cérémonie de labellisation, 10h30, salle des fêtes de Virieu le Petit, 175 rue de la Pièce, 01260 Arvière en Valromey.



LE LABEL «SITE RIVIÈRES SAUVAGES»

Le Label « Site Rivières Sauvages » est fruit d'un long effort collectif qui réunit des acteurs de tous horizons : gestionnaires des bassins versants, institutions, collectivités territoriales, entreprises, associations de protection et gestionnaires des milieux naturels, riverains. Il a un double objectif : reconnaître la naturalité extraordinaire des rivières de nos contrées ; honorer l'engagement, le travail, la détermination d'une communauté humaine d'un territoire. Désormais porté par l'Association du Réseau des Rivières Sauvages et le Fonds de dotation pour la Conservation des Rivières Sauvages, il se base sur 47 critères contrôlés par l'AFNOR. 25 rivières sont aujourd'hui labellisées : La Valserine, la Dorche, la Vézeronce, l'Arvière dans l'Ain, la Beaume et la Drobie en Ardèche, l'Estéron, le Cians, la Roudoule, la Clue d'Amen, le Vallon de Cante dans les Alpes Maritimes, le Chéran, le Nant d'Aillon, le Nant Bénin en Savoie et Haute Savoie, le Galeizon dans le Gard, le Taravo en Corse du Sud, le Travu et le Fangu en Haute Corse, l'Artoise dans l'Aisne, La Grande Leyre dans les Landes, le Léguer et le Guic en Bretagne, le Pic et la Gioune dans la Creuse, la Haute Dronne en Périgord Limousin.

POUR EN SAVOIR DAVANTAGE :

Rivières sauvages : <https://conservation.rivieres-sauvages.fr/>

CONTACTS

Rivières Sauvages :

Denis CAUDRON Développement du réseau et partenariats : 06 85 31 40 06 - contact@rivieres-sauvages.fr

Arnaud CAUDRON - SCIMABIO Interface : 06 41 68 68 64 - arnaud.caudron@scimabio-interface.fr

Frederic LEROY - Field and Fish : 06 87 29 20 38 - f.leroy@fieldandfish.com

Relations-Médias :

Marie Pierre MEDOUGA - Service presse national du Réseau Rivières Sauvages
06 22 78 71 38 - agencerp@orange.fr - www.mp-c.eu - @mapyntonga